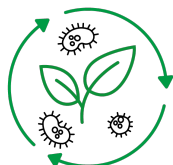




Traitement biologique en bloc à dissolution lente pour stations d'épuration, postes de relevage, collecteurs d'eaux usées et bacs à graisses

- Permet une réduction significative des coûts de maintenance des postes de relevage en préservant les pompes d'une usure prématurée (corrosion) ou de dysfonctionnements entraînant des interventions d'urgence (engorgements, débordements...).
- Améliore l'efficacité des stations d'épuration recevant des eaux usées résidentielles ou industrielles : dégrade graisses et matières organiques, évite l'apparition de bactéries filamenteuses et d'écume et favorise la déshydratation des boues.
- Liquéfie rapidement puis digère, même à pH faible, les matières grasses difficiles et coûteuses à traiter (acides gras à courtes et longues chaînes).
- Elimine totalement et durablement les odeurs nauséabondes générées par les acides gras volatils et les bactéries fermentatives.
- Participe activement à la bioépuration des effluents pollués in situ (réduction de la quantité de déchets émis) et favorise ainsi la réduction des émissions de carbone liées au transport et au curage.



Composition :

Parmi les principaux composants : mélange de micro-organismes sélectionnés, agents de surface, nutriments. Les micro-organismes sont non génétiquement modifiés conformément à la Directive Européenne 2001/18/CE et appartiennent au Groupe 1 (non pathogène) conformément la Directive Européenne 2000/54/CE.

Caractéristiques techniques :

Aspect : Bloc bleu dans un filet plastique
 Odeur : Légère odeur de fermentation
 Dénombrement micro-biologique : 4 milliards UFC/g
 pH d'utilisation : 4.5 à 8.5
 Température d'utilisation : 10 à 35°C
 Densité : environ 1

Domaines d'utilisation :

S'utilise pour l'entretien des postes de relevage et des collecteurs d'eaux usées recevant des eaux pluviales ou des eaux résiduaires urbaines.



S'utilise pour traiter les stations d'épuration recevant des eaux résiduaires urbaines chargées en matières grasses et pour limiter la présence des bactéries filamenteuses. S'utilise également pour traiter les bacs à graisses.

Mode d'emploi :

Le bloc doit être au contact de l'effluent et maintenu à l'aide d'une corde (attaché à l'échelle de la bouche d'égout par exemple).

• Stations d'épuration et postes de relevage :

En station d'épuration, placer le(s) bloc(s) dans le dégraisseur et/ou à l'entrée du décanteur primaire et/ou à l'entrée du bassin d'aération et/ou dans le clarificateur.

- Débit < 500m³/jour : 3 blocs/mois,
- Débit < 1000m³/j : 6 blocs/mois,
- Débit < 2000m³/j : 12 blocs/mois.

• Bacs à graisses :

Une vidange complète est recommandée avant de commencer le traitement.



BIOPHEM EPUR

Les doses doivent être ajustées en fonction de la vitesse de solubilisation (élevée en cas de température élevée, pH alcalin, forte agitation...).

- < 2m³ (jusqu'à 500 repas/jour) : 1 bloc pour 6 semaines,
- < 4m³ (jusqu'à 1000 repas/jour) : 2 blocs pour 6 semaines,
- < 8m³ (jusqu'à 2000 repas/jour) : 4 blocs pour 6 semaines.

Conditionnement(s) :

- 4BIO92-U - Unité

Précautions d'emploi et de stockage :

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande, sur internet (www.quickfds.com ou www.phem.fr) ou en scannant

le QR Code. Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de la lumière, de l'humidité et du gel, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et si nécessaire, consulter un spécialiste. En cas de contact avec les vêtements ou la peau, retirer tous vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.

Protection de l'environnement :

Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage, se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur.

Produit réservé à un usage professionnel.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

